



NGF Normal		
	Points Kilométriques	1955
Limite de Commune Amont et Aval	111.400	51.38

Mise à Jour	Objet
Février 1996	Voies et Constructions

Service de la Navigation de la Seine et Marne

Arondissement Seine Amont

Subdivision de Meaux

Ministère de l'Équipement du Logement des Transports et du Tourisme

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Barrage de Meaux - BP 176 - 77108 Meaux cedex - Téléphone (1) 64.33.57.15 - Télécopie (1) 64.33.57.16

COMMUNE DE LIZY SUR OURCQ

RIVIERE DE MARNE

ZONES SUBMERSIBLES
du departement de Seine et Marne

- Legende
- ZONE A : Zone de grand ecoulement des crues
 - ZONE B : Zone d'Expansion des Crues
 - Limite de Commune

N.B. : Le nivellement du fond de plan est en NGF orthométrique. Pour obtenir le NGF normal, rajouter 42cm

PK : Point Kilométrique